

PLAN DE MISE À L'ABRI EN CAS DE VAGUE DE CHALEUR

**Fiche Ecoles
2022- 2023**



**QUAND ?
QUOI ?
OÙ ?
COMMENT ?**

Dossier suivi par
la Conseillère de Prévention de la DSDEN 31 et
la Direction de l'Education de la Mairie de Toulouse



PLAN DE MISE À L'ABRI EN CAS DE VAGUE DE CHALEUR

Fiche Ecoles 2022- 2023

Ecole : _____	UAI (RNE) : _____
Nombre d'enfants : _____	
Nombre de classes : _____	
Direction école : _____	
Direction ACCEM : _____	
Chef d'équipe : _____	

Objectif : L'objectif de ce Plan est de prévoir comment accueillir les enfants et les personnels en cas de vague de chaleur, afin de maintenir le service public d'Éducation pour toutes et tous.

Participants : La Mairie doit être associée à ce Plan en amont de sa mise en œuvre qui doit être réfléchi conjointement. Ensuite, un conseil des maîtres élargi sera réservé à la finalisation de ce plan et l'ensemble du document sera présenté lors d'un dernier conseil d'école avant les fortes chaleurs (fin mai). Les équipes de circonscriptions ainsi que les territoires de la Direction de l'Éducation restent à votre disposition pour l'élaboration et la mise en œuvre ; le document finalisé sera envoyé pour avis à l'IEN avant sa communication et communiqué à la collectivité via leurs représentants en territoire.

QUAND ?

- la direction école et CLAE **PEUVENT** décider de l'activation de ce plan en cas de relevés de températures très importantes dans une salle de classe, un dortoir, une cantine où les enfants et les personnels ne peuvent se rafraîchir grâce à un système de ventilation, d'aération ou de salle rafraîchie ou d' ilots de fraîcheur.
- la direction école et CLAE **DOIVENT** décider de l'activation de ce plan en cas de **vigilance rouge par Météo France** concernant le département de la Haute-Garonne.



N° de tel d'urgence de la circonscription :
SAMU : 15
Pompiers : 18



PLAN DE MISE À L'ABRI EN CAS DE VAGUE DE CHALEUR

Fiche Ecoles 2022- 2023

QUOI ?

Se référer à l' inventaire du matériel identifié qui est cosigné avec le RTBS (Responsable Technique du Bâti Scolaire) qui sera mis à jour chaque année.

Une notice du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse disponible sur le site batiscolaire.education.gouv.fr, donne des précisions et rappelle des préconisations concernant l'ambiance thermique.

OÙ ?

Quels sont les lieux de repli ? Intérieur et extérieur et leurs aménagements éventuels (ilots de fraîcheur, salles de la structures, autres locaux ou espaces de la municipalité, ou à proximité (salle poly ou parcs sécurisés , ou avec table de pique nique...).

Noter les lieux, adresses, conditions d'accueil (climatisés, aérés, à l'ombre...)

	Dans la structure/Hors structure	Adresse	Conditions d'accueil
• Temps périscolaire du matin :			
• Temps de classe du matin :			
• Temps de récréation du matin :			
• Pause méridienne :			
• Temps de sieste :			
• Temps de classe de l'AM :			
• Temps de récréation de l'AM :			



PLAN DE MISE À L'ABRI EN CAS DE VAGUE DE CHALEUR

Fiche Ecoles 2022- 2023

COMMENT ?

Rotation des espaces, changement de l'emploi du temps...

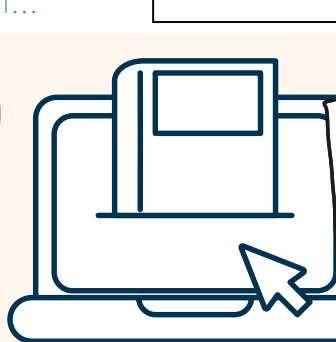
Quels changements sur l'organisation ?



Expliquer les changements sur l'organisation de la structure : emplois du temps, plages horaire, modification du rythme scolaire, distanciel...

Horaires	Lieu ou espace : Ex : BCD	Lieu ou espace : Ex : parc	Lieu ou espace :	Lieu ou espace :	Lieu ou espace :	Lieu ou espace :

Ressources



Dossier Thématique du Réseau Canopé : les essentiels pour faire classe dehors

Formation Magistère : Enseigner dehors en maternelle et Enseigner dehors en cycle 2 et 3

ArchiClasse : <https://archiclasse.education.fr/Enseigner-dehors>

Rencontres internationales de la classe dehors : du 31 mai au 4 juin 2023 à Poitiers

L'ensemble des éléments ci-dessus doivent être communiqués aux équipes via leurs représentants signataires du présent document.

Date :

Signature

Direction école :

Signature

Direction ACCEM :

Signature

Chef d'équipe :

CONSIGNES EN CAS DE FORTES CHALEURS



- **Maintenir les stores ou volets fermés lorsque la façade est ensoleillée**

Avant l'arrivée des enfants : les personnels techniques, lors du temps scolaire : les personnels enseignants, et en temps périscolaires : les personnels d'animation sur leurs espaces.

- **Limiter l'ouverture des fenêtres.**
- **Ouvrir les fenêtres la nuit lorsque cela est possible.**
- **Si une salle est climatisée ou fraîche, l'utiliser comme salle refuge.**



- **Adapter l'habillement, prévoir des casquettes et des lunettes de soleil et de la crème solaire si nécessaire.**
- **Boire régulièrement, se mouiller la peau.**
- **Adapter l'alimentation en évitant les aliments trop gras ou trop sucrés.**
- **Réduire les activités physiques.**



- **Avoir une vigilance particulière envers les enfants et les personnes connus comme fragiles.**
- **En cas de prise de médicaments, vérifier les modalités de conservation.**
- **Soyez attentifs à tout signe tel que : une grande faiblesse, une grande fatigue, des étourdissements, des vertiges, des troubles de la conscience, des nausées, des vomissements, des crampes musculaires, une température corporelle élevée, une soif excessive et des maux de tête. Il peut s'agir d'un coup de chaleur. Il faut alors agir rapidement, efficacement et appeler immédiatement les secours médicalisés (SAMU 15).**